

Note au Président de l'Assemblée Nationale

Malnutrition au Burkina Faso



Enfant malnutri aigüe sévère détecté à Diapaga
©Diane ACF

⇒ **Un Ancrage institutionnel adapté pour une bonne coordination et une meilleure gestion**

⇒ **L'urgence d'un financement adéquat pour sauver des enfants**

Cette note de plaidoyer a été rédigée par les réseaux des Nations Unies et de la société civile pour la nutrition au Burkina Faso.

Pourquoi devons-nous investir dans la nutrition?

La malnutrition a de graves conséquences sur la productivité, l'économie donc sur le développement durable d'un pays.



Cette fille est la 5ème de sa famille installée à Fada. Malnutrie aigüe sévère prise en charge. ©Hermann ACF

Investir dans les actions de nutrition est une action de développement très efficace : chaque **dollar investi en soutien à des actions de nutrition sur les trois premières années de la vie des enfants a un retour important sur investissement de 45 dollars.**

L'amélioration de l'état nutritionnel permet à la fois de **briser le cycle inter-générationnel de la pauvreté** et de **générer une croissance économique largement partagée**. Elle se traduit par une multitude de retombées positives pour les individus, les familles, les communautés et les pays.

A long terme, la malnutrition chronique provoque



Développement cognitif affaibli



Performances scolaires amoindries (une année de scolarité perdue)



Productivité diminuée



Pertes énormes pour le développement économique. Au Burkina Faso, environ **409 milliards de FCFA (7,7% du PIB)** ont été perdus en 2012 à cause de la sous-nutrition.

Les grands défis à relever

- ⇒ **Mettre en œuvre les engagements** afin de réduire le poids de la malnutrition en tenant compte des cibles **des objectifs du développement durable et ceux de l'Assemblée Mondiale de la Santé**. Le dernier rapport mondial 2015 de la nutrition montre que le Burkina Faso n'est pas en bonne voie pour atteindre ces cibles. **Il est donc urgent que l'Etat investisse davantage de ressources financières et humaines sur ce domaine multisectoriel et transversal.**
- ⇒ **Mobiliser des financements durables pour la nutrition**. Les investissements actuels en nutrition sont surtout ceux d'urgence. Entre 2011 à 2014, 61% des fonds extérieurs ont été alloués par les acteurs de l'urgence (42 660 397 770 FCFA) contre 39% pour ceux du développement (27 294 546 603 FCFA).
- ⇒ **Comblent les grands gaps du financement de la nutrition**. Le plan stratégique de nutrition 2010-2015 (36 milliards de FCFA prévus) n'a été financé que **faiblement** par le gouvernement impliquant l'annulation de plusieurs activités importantes.

Nécessité d'une bonne gouvernance en nutrition

Les pays ayant **une bonne gouvernance en matière de nutrition** sont ceux pour lesquels :

- Leur gouvernement a reconnu qu'il est de son devoir de s'assurer que le droit des citoyens à la sécurité nutritionnelle est respecté.
- À cette fin (figure 1), leur gouvernement :
 - * s'est engagé à avoir **une politique nationale et un plan d'action multisectoriel de nutrition fonctionnels**, qui s'inscrivent également dans la stratégie nationale de développement ;
 - * a mis en place **des comités de coordination multisectorielle adéquats** ;
 - a établi des mécanismes permettant l'implication de plusieurs parties prenantes pour assurer une participation efficace ;
 - * a consacré **des lignes budgétaires** aux stratégies et aux plans de nutrition ; et s'est engagé à mener **des opérations régulières d'évaluation**.

Cinq (5) éléments clés pour renforcer **la gouvernance en nutrition** :

- ⇒ L'engagement politique
- ⇒ La coordination multisectorielle
- ⇒ Le financement
- ⇒ La capacité de prestation de services
- ⇒ La transparence, la responsabilité et la redevabilité

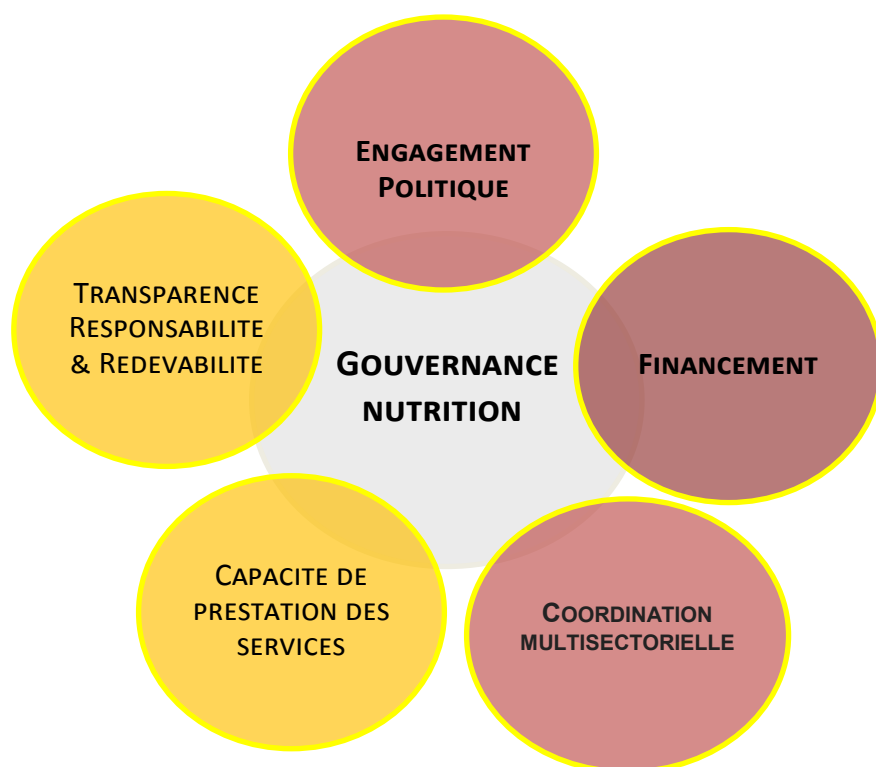


Figure 1 : Eléments de la gouvernance en nutrition

SITUATION ACTUELLE DE LA GOUVERNANCE EN NUTRITION AU BURKINA FASO ET DEFIS

ENGAGEMENT POLITIQUE

⇒ ENGAGEMENTS PRIS AU NIVEAU REGIONAL ET INTERNATIONAL

- ◇ Adhésion du Burkina Faso au **Scaling up nutrition (SUN)** qui est un mouvement mondial qui réunit les gouvernements, la société civile, les entreprises et les citoyens dans un effort mondial pour mettre fin à la sous-nutrition. Les actions du SUN sont soutenues par les différents réseaux SUN (UN, société civile, privé et académique) et renforcées par **l'initiative REACH** des quatre agences des nations Unies (FAO, OMS, PAM et UNICEF) pour accompagner le gouvernement dans le renforcement de la gouvernance en matière de nutrition ;
- ◇ Engagement pour les **Objectifs de développement durable (ODD)** qui constituent un cadre de référence pour le développement humain durable. Composés de dix-sept (17) objectifs, ils contribuent entre autres à une sécurité nutritionnelle des populations à l'horizon 2030 (cf. ODD N°2) ;
- ◇ Engagement pour les **Cibles mondiales en nutrition** de l'Assemblée Mondiale de la Santé qui constituent un cadre d'orientation des interventions nutritionnelles à prioriser en vue d'atteindre les résultats visés d'ici 2025 ;
- ◇ La **stratégie régionale africaine de nutrition (ARNs)** couvre la période 2015-2025 et vise l'amélioration de la nutrition en Afrique à travers l'atteinte de cinq objectifs ;
- ◇ En 2013, lors de la conférence internationale sur le pacte mondial de Nutrition pour la croissance économique et social à Londres, le Burkina Faso à travers le Ministère de la Santé a pris plusieurs engagements déclinés ci-dessous.

⇒ ENGAGEMENTS PRIS AU NIVEAU NATIONAL

Le gouvernement du Burkina Faso reconnaît le défi de la dénutrition, et travaille avec tous les partenaires dans un processus visant le renforcement de la lutte contre la malnutrition maternelle et infantile.

En signant le pacte mondial de Nutrition pour la croissance économique et social, le Burkina Faso s'est engagé à :

1. Réviser la **Politique Nationale de Nutrition** intégrant les objectifs internationaux, régionaux et l'approche multisectorielle afin de;
 - a. Réduire le taux de **malnutrition chronique de 32,9% en 2012 à 25%** d'ici 2020 ;
 - b. Réduire le taux de **malnutrition aiguë de 10,9% en 2012 à 8%** d'ici 2020 ;
 - c. Augmenter les tarifs exclusifs d'**allaitement de 38,2% en 2012 à 60%** d'ici 2020 ;
2. Elaborer un **plan national de nutrition (2016-2020)** avant la fin de 2016, y compris les engagements de ressources financières et humaines pour soutenir les interventions sensibles à la nutrition spécifique et de la nutrition ;
3. Finaliser un **système de surveillance multisectorielle** avant la fin de 2015 ;
4. Impliquer les organisations de la société civile, du secteur privé, du secteur académique et de la recherche, ainsi que les parlementaires comme parties prenantes clés de la nutrition.

⇒ DEFIS

Mise en œuvre et Suivi des engagements au niveau international et national

Nécessité d'un financement adéquat pour la nutrition

FINANCEMENT

Le Burkina Faso a pris plusieurs engagements politiques pour faire de la lutte contre la malnutrition une priorité nationale. **Mais, il n'a pris que trop peu d'engagements financiers.** Si les partenaires extérieurs assurant actuellement une grande partie du financement de la nutrition arrêtent leur appui, tous les acquis risquent d'être perdus.



L'Assemblée Générale des Nations Unies vient d'adopter en avril 2016 une résolution proclamant une décennie d'action pour la nutrition. **C'est l'occasion pour le Burkina Faso d'agir davantage**

pendant les dix prochaines années pour la nutrition en s'engageant financièrement et mettant en place une coordination efficace multi-sectorielle en nutrition.

Nous recommandons donc au gouvernement :

1. La création d'une ligne budgétaire nationale pour la nutrition au sein du Ministère de la santé au regard des besoins identifiés. Cette ligne servirait par exemple à payer les aliments thérapeutiques qui permettent de mettre sous traitement les enfants, et qui représentent annuellement **3,2.milliards payés** actuellement par UNICEF et l'Office Humanitaire de l'Union Européenne. La ligne budgétaire nutrition pourrait aussi servir à réaliser des actions de déparasitage des enfants, de supplémentation en vitamine A pour prévenir les risques de morbidité et de mortalité et à réaliser des activités de prévention pour protéger les générations futures.

2. L'allocation de 3% du budget de l'Etat au financement de la ligne nutrition conformément aux propositions de la rencontre de la fédération des sociétés africaines de nutrition regroupant 27 pays.

3. Identifier un mécanisme de financements innovants pour investir dans la nutrition. A l'image de certains pays, il est possible de prélever des taxes sur des produits ayant un impact négatif sur la santé (par exemple 100F sur cigarettes, bières, produits miniers). Nous recommandons enfin que l'Etat développe une collaboration avec le secteur privé pour envisager un financement conséquent pour la nutrition.

MESSAGES CLES

1. La nutrition n'est pas seulement une question de santé publique ou d'alimentation mais **une question de développement global impliquant plusieurs secteurs** (Santé, Agriculture, Eau, Hygiène et Assainissement, Education, Autonomisation de la femme, Développement du Jeune Enfant, Protection Sociale, Commerce, Emploi et Travail et la Réduction de la Pauvreté).
2. La nutrition, qui n'occupait jusqu'ici qu'une place marginale dans les programmes politiques mondiaux, est maintenant de plus en plus reconnue **comme un moteur clé de développement.**
3. Financer la lutte contre les différentes formes de malnutrition est **un excellent investissement à court terme, à moyen et à long termes** pour les communautés, les populations et le pays.
4. Ne pas investir dans la nutrition ne permettra pas d'atteindre les **objectifs de développement économique et social** auquel aspirent les populations du Burkina Faso.

Nécessité d'un ancrage institutionnel adapté pour la coordination en nutrition au Burkina Faso

Coordination multisectorielle

⇒ JUSTIFICATION DE L'APPROCHE MULTISECTORIELLE EN NUTRITION

- ◇ La multi-factorialité des formes de malnutrition requiert une réponse multisectorielle et coordonnée des différents secteurs et partenaires pour diminuer durablement les différentes formes de malnutrition.
- ◇ La nutrition n'est donc pas seulement une question de santé publique ou d'alimentation mais une question de développement global impliquant plusieurs secteurs : Santé, Agriculture, Eau, Hygiène et Assainissement, Education, Autonomisation de la femme, Développement du Jeune Enfant, Protection Sociale, Commerce, Emploi et Travail et la Réduction de la Pauvreté.

⇒ COORDINATION ACTUELLE DE LA NUTRITION AU BURKINA FASO

Le gouvernement a créé en 2008 un **Conseil national de concertation en nutrition (CNCN)** avec des démembrements régionaux (CRCN) (figure 2a). L'objectif du CNCN était d'assurer l'orientation et le suivi de la politique nationale de nutrition (PNN) ainsi que la liaison et la coordination entre les départements ministériels, les acteurs et les partenaires concernés.

L'ancrage institutionnel du CNCN est le Ministère de la santé (figure b). Au plan organisationnel, la rencontre du CNCN est semestrielle et est dirigée par le Ministre de la santé. La vice-présidence est assurée par le Ministre de l'Agriculture, le Ministre chargé de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale et le Ministre chargé de l'Economie et des Finances. Tous les Ministères sensibles à la nutrition ainsi que les organisations de la société civile, le secteur privé et les partenaires ont des représentants au CNCN. Le comité technique du CNCN est assuré la Direction de la nutrition du Ministère de la santé.

Il faut noter aussi qu'il existe au Burkina Faso d'autres plateformes qui traitent des questions de nutrition:

- ◇ Le conseil national de sécurité alimentaire et nutritionnel (CNSA) ;
- ◇ Le conseil national de la protection sociale

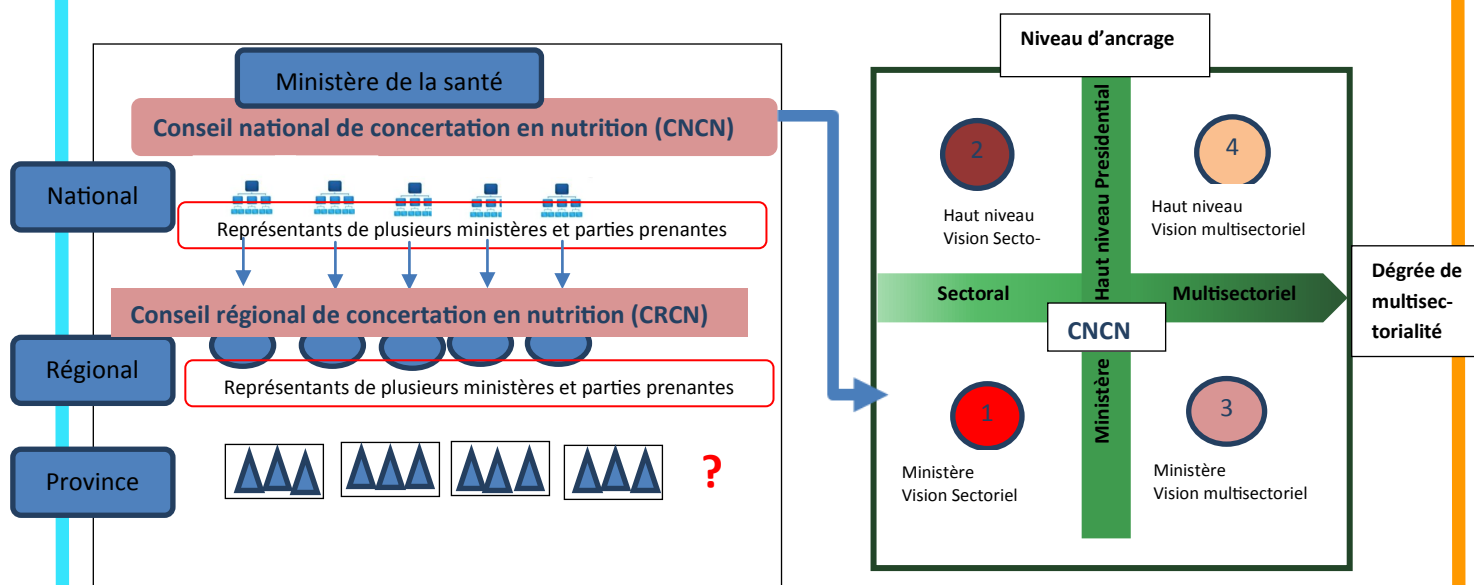


Figure 2 : (a) coordination de la nutrition au Burkina Faso

(b) Niveau de mécanisme de coordination

⇒ **DEFIS**

Malgré cet effort pour rassembler les acteurs autour d'une plateforme multi-acteur et multi-secteur, de nombreuses difficultés réduisent l'efficacité du CNCN, notamment :

- ◇ L'ancrage du CNCN
- ◇ Bien que le CNCN ait un objectif multisectoriel, l'ancrage au niveau du Ministère de la santé est inadéquat pour couvrir la dimension multisectorielle (figure 2b), le CNCN a aujourd'hui beaucoup plus un focus sur le secteur de la santé;
- ◇ Le CNCN n'a pas de pouvoir décisionnel et a une capacité limitée de coordination de l'ensemble des interventions en matière de nutrition au Burkina Faso ;
- ◇ Non fonctionnalité des commissions thématiques du CNCN parce que les membres sont peu concernés ou impliqués (cf. faible engagement);
- ◇ Absence de connexion/déphasage entre les CRCN et le CNCN (redevabilité et agenda) ;
- ◇ Insuffisance dans le rôle de coordination / de décision et de suivi ;
- ◇ Le CNCN ne dispose pas d'un plan d'action, ni de fonds de fonctionnement et se limite à la tenue des réunions ; ce qui explique aussi l'irrégularité de ses sessions;
- ◇ Absence de cadre de concertation à certains niveaux opérationnels (province) ;
- ◇ Insuffisance de passerelles avec les autres plateformes permettant une certaine complémentarité et une synergie tout en évitant les confusions dans les mandats.

PROPOSITION D'UN MODELE D'ANCRAGE ET DE COORDINATION DE LA NUTRITION BASE SUR LA CREATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE ET L'APPROCHE MULTISECTORIELLE

Les réseaux SUN du système des Nations Unies et de la Société Civile proposent la recommandation suivante pour la mise en place **d'une cellule supra-sectorielle de Nutrition** dont la structure est détaillée dans le tableau qui suit.



Tableau 1: Proposition d'un modèle d'ancrage institutionnel de la nutrition : par exemple un

Secrétariat Permanent du Conseil National de Nutrition (SP/CNN)

	Niveau d'ancrage	Membres	Rôle
Mécanisme de coordination « politique »	Niveau supra-ministériel Conseil National de Nutrition (CNN)	<ul style="list-style-type: none"> ◇ La présidence est assurée par une autorité de haut niveau, à savoir le Premier Ministre. ◇ Les membres sont les représentants des différents ministères. ◇ D'autres parties prenantes sont associés : OSC, secteur privé, secteur académique & recherche, Agences des Nations Unies, ONGs...). 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Fournir les orientations politique et stratégique pour la nutrition ◆ Assurer le leadership du niveau politique, la coordination, le plaidoyer et la redevabilité, appui à la mobilisation de ressources domestiques et des partenaires ◆ Organise et dirige les sessions du Conseil National de Nutrition
Mécanisme de coordination technique	Niveau supra-ministériel Secrétariat Permanent du Conseil National de Nutrition (SP/CNN)	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Le Secrétaire Permanent coordonne une administration en lien avec le SP/CNN, qui est un organe supra-ministériel ◇ Les membres sont les points focaux des ministères (figure 3) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Conseiller le mécanisme de haut niveau ◆ Fournir un appui technique dans la planification, mise en œuvre et le suivi évaluation du plan stratégique multisectoriel de nutrition (2016-2020). ◆ Assurer aussi le rôle du secrétariat, représentant l'équipe administrative du Secrétariat Permanent du Conseil National de Nutrition (SP/CNN)
Mécanisme de coordination « décentralisé »	Démembrement au niveau décentralisé (Région, Province) * Conseils régionaux et provinciaux de nutrition (CRN et CPN)	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Les présidents sont les gouverneurs/sous-préfets. ◇ Les membres sont les représentants des ministères impliqués aux niveaux régional et provincial. 	

CONSEIL NATIONAL DE NUTRITION (CNN)

Secrétariat Permanent du Conseil National de Nutrition (SP/CNN): Ancrage supra-sectoriel

Leadership, Coordination, Plaidoyer, Redevabilité,

Création d'un Environnement Favorable et promotion de la multisectorialité

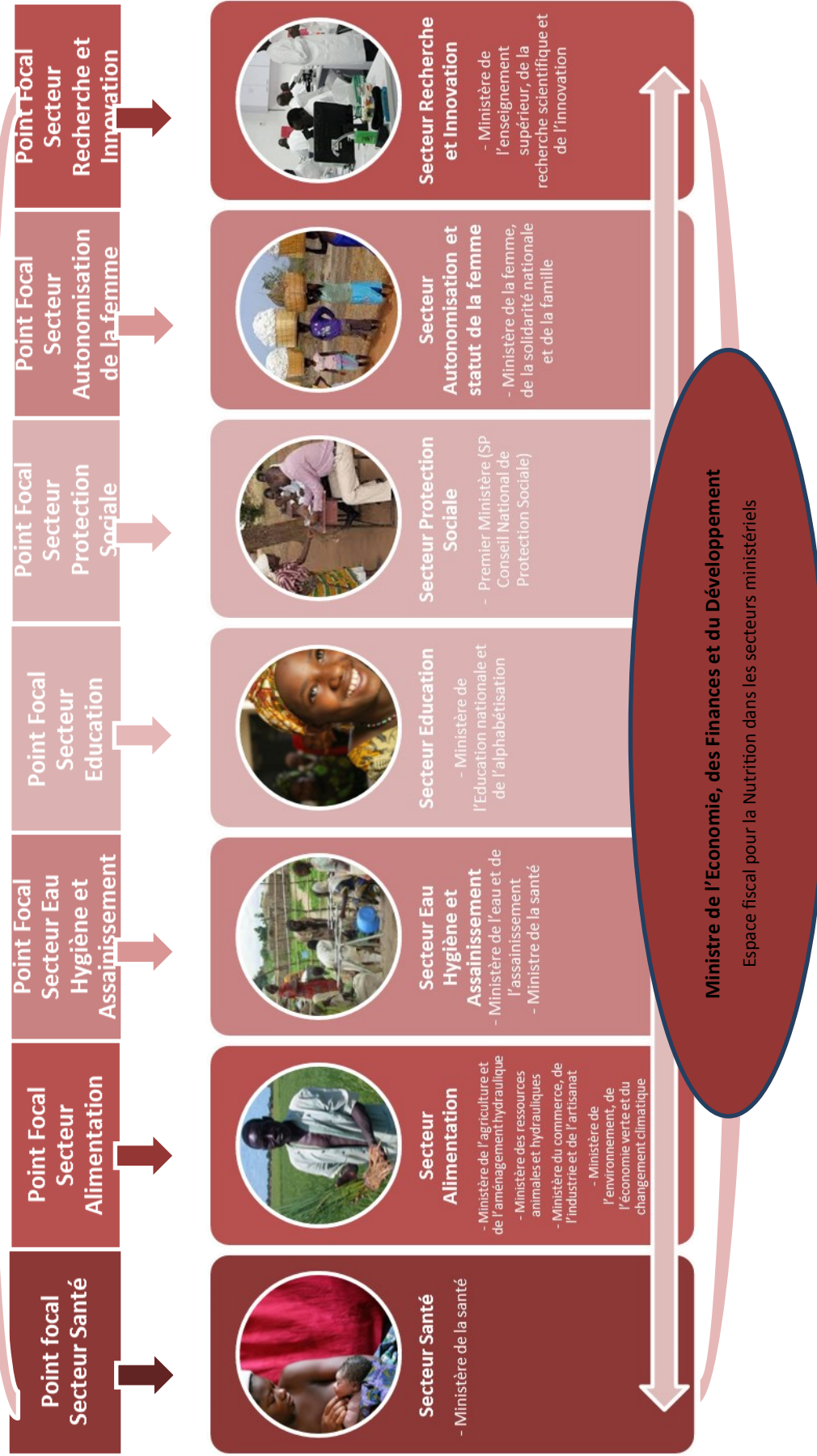


Figure 3. Proposition d'un modèle d'ancrage et de coordination de la Nutrition basé sur la création d'un environnement favorable et l'approche multisectorielle